



**Consternation et colère,
Répression syndicale historique à la mairie de Choisy-le-Roi !**

Mardi 23 mai 2023, l'Assemblée Générale des territoriaux CGT de la mairie de Choisy-le-Roi organisée devant l'Hôtel-de-Ville s'est terminée dans la consternation générale des fonctionnaires qui y participaient.

Depuis le 2 mai, les chauffeurs de bus municipaux sont en grève pour obtenir la reconnaissance de leurs qualifications et l'augmentation de leurs salaires, la mobilisation du 23 mai avait pour objectif d'interpeller le maire Tonino PANETTA pour qu'il considère les leurs revendications et ouvre à cette occasion les négociations sociales.

Le maire qui ne connaît pas la réglementation a fait le choix de la répression sociale : en postant la police municipale entre lui et les fonctionnaires territoriaux mobilisés. Il a appelé la Police Nationale qui s'est déployée autour de la mairie en nombre avec des boucliers ... afin d'empêcher la trentaine de fonctionnaires territoriaux d'entrer dans le hall de l'Hôtel-de-Ville pour manifester.

Ce recours aux forces des polices locales (P.M, P.N) a généré un face à face physique à l'entrée de service de l'Hôtel-de-Ville. Il s'est soldé par une blessée (une responsable syndicale de Choisy-le-Roi) qui a été transportée aux urgences à l'Hôpital H.Mondor et a eu un arrêt de travail de 10 jours suite à sa blessure. Ainsi que la mise en garde à vue d'un syndicaliste au commissariat de Police de Choisy durant 48 heures.

En d'autres temps, les anciens maires de Choisy-le-Roi étaient suffisamment compétents pour choisir le dialogue social plutôt que la répression sur les communaux de leur ville. C'est triste, c'est consternant d'en arriver à cette situation ! Car les fonctionnaires territoriaux de Choisy-le-Roi, ne sont pas des criminels !

Nous dénonçons la pratique du maire Tonino PANETTA qui criminalise les revendications syndicales. Nous dénonçons son choix d'utiliser la force de la Police municipale et ainsi décentrer sa responsabilité de maire qui se doit d'ouvrir des négociations sociales dans de tels cas. Il opte pour la mise en face à face physique entre les fonctionnaires de sa collectivité. Prendrait-il la police municipale pour sa police personnelle ?

Nous dénonçons, la pratique managériale d'un autre âge où, un par un, les fonctionnaires solidaires avec leurs collègues grévistes, ont subi des pressions de la part de leurs hiérarchies pour reprendre le travail et partir de l'assemblée générale ce mardi 23 mai.

Nous appelons à la solidarité syndicale et à celle de tous les collègues de la mairie de Choisy-le-Roi. Car revendiquer des augmentations de salaires ce n'est pas un crime, c'est un droit ! Aujourd'hui ce sont les chauffeurs de cars qui sont réprimés, demain cela en sera d'autre si nous banalisons ce qui s'est passé mardi 23 mai !

Nous sommes en colère face aux choix du maire Tonino Panetta, qui nous méprise et épouse les pratiques répressives de la macronie. Au moment où, avec l'inflation, l'allongement du départ à 64 ans... les fonctionnaires territoriaux sont les plus mal rémunérés, subissent la non reconnaissance de la pénibilité de leurs missions pour un certain nombre de filières professionnelles : chauffeurs de car, atsem, agents techniques de voirie ...

Plus que jamais nous revendiquons le droit syndical, de réunion et d'action pour gagner des droits nouveaux et de meilleures conditions salariales et de travail !

Nous accompagnons et resterons solidaire avec nos deux collègues syndicalistes l'une en arrêt de maladie et l'autre subissant une garde à vue alors que tous les deux soutenaient une mobilisation légale et légitime.

Nous soutenons, plus que jamais, nos collègues chauffeurs de bus en grève et nous irons avec eux jusqu'à satisfaction de leurs revendications.